

RCS : CANNES Code greffe : 0602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CANNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00619 Numéro SIREN : 341 193 100 Nom ou dénomination : FIDI SOCIETE FINANCIERE D'INVESTISSEMENTS ET DE DEVELOPPEMENTS INDUSTRIELS

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2022 sous le numéro de dépôt 3784

FIDI - SOCIETE FINANCIERE D'INVESTISSEMENTS ET DE DEVELOPPEMENTS INDUSTRIELS
Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros
Siège social : 13 boulevard de Lorraine
06400 CANNES
341 193 100 RCS CANNES

BILAN

(Actif, passif, compte de résultats, annexes)

Exercice clos le 31 décembre 2021

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Désignation de l'entreprise		SAS FIDI		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		13 boulevard de Lorraine 06400 CANNES		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 4 1 1 9 3 1 0 0 0 0 0 3 7		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2021	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 083	AU	1 083	
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	91 330	CV		91 330
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	330 000	BE		330 000
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	422 413	BK	1 083	421 330	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	1 100 500	BU		1 100 500
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	56 225	BY		56 225
		Autres créances (3)	BZ	6 062 324	CA		6 062 324
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	2 817 542	CE	214 724	2 602 818
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	6 778 016	CG		6 778 016
		Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
TOTAL (III)		CJ	16 814 608	CK	214 724	16 599 884	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecart de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	17 237 022	IA	215 807	17 021 214	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR	6 049 970	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS FIDI		Néant ☐ *	
					Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300 000)			DA	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	30 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	16 161 686
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	462 778
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	16 954 464
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	59
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	17 118
	Dettes fiscales et sociales			DY	49 572
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régul.	Autres dettes			EA	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	66 749	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	17 021 214	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS FIDI						Néant ☐ *	
						Exercice N	
						France	Exportations et livraisons intracommunautaires
						Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	FB	FC		
	Production vendue	biens *	FD	FE	FF		
		services *	FG	FH	FI	20 000	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	FK	FL	20 000	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ	10	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	20 010	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	39 560	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	19 413	
	Salaires et traitements*				FY	136 158	
	Charges sociales (10)				FZ	57 319	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	– dotations aux amortissements*		GA		
			– dotations aux provisions*		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD				
	Autres charges (12)		GE	2			
Total des charges d'exploitation (4) (II)		GF	252 454				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(232 443)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	384 153		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	32 225		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	36 846		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	205 238		
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	388 475		
Total des produits financiers (V)			GP	1 046 938			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	214 724		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	509		
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	287		
Total des charges financières (VI)			GU	215 520			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	831 417
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	598 974

Désignation de l'entreprise <u>SAS FIDI</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	596	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	596	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	596	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	136 793	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 067 546	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	604 768	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	462 778	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			596	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et méthodes comptables

SAS FIDI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 17 021 214 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 462 778 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 11/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 084			1 084
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 084			1 084
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	91 330			91 330
- Autres titres immobilisés	330 000			330 000
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	421 330			421 330
ACTIF IMMOBILISE	422 414			422 414

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI VERDIERE 69150 DECINES CHARPIEU	1 524		99,00	273 751
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 509	1 509			273 716
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises	415 706	415 706	6 050 030		110 438
- Autres filiales étrangères	4 115	4 115			
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 084			1 084
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 084			1 084
ACTIF IMMOBILISE	1 084			1 084

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 118 549 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	56 225	56 225	
Autres	6 062 324	12 354	6 049 970
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	6 118 549	68 579	6 049 970
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - rrr à obtenir	4 290
Total	4 290

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 300 000,00 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 30,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000	30,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 000	30,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 66 750 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 118	17 118		
Dettes fiscales et sociales	49 572	49 572		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	60	60		
Produits constatés d'avance				
Total	66 750	66 750		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	60			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	17 118
Personnel - autres charges à payer	9 094
Charges sociales - charges à payer	5 229
Etat - autres charges à payer	5 171
Total	36 612

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2021
Prestations de service	20 000
TOTAL	20 000

FIDI - SOCIETE FINANCIERE D'INVESTISSEMENTS ET DE DEVELOPPEMENTS INDUSTRIELS
Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros
Siège social : 13 boulevard de Lorraine
06400 CANNES
341 193 100 RCS CANNES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 462 778,12 euros en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 16 624 464,48 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois exercices précédents de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jacques AMOUDJAYAN



cabinet marc dajean

société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
S.A.S au capital de 155 505 €
siret n° 334 503 430 00012
ape n°741C

S.A.S F.I.D.I.

au capital de 300 000 €

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

cabinet marc dajean

société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
S.A.S au capital de 155 505 €
siret n° 334 503 430 00012
ape n°741C

S.A.S F.I.D.I.

Société financière d'investissement et de
développement industriel

capital de 300 000 Euros

Siège social :

13 Bd de Lorraine
06400 CANNES

R.C.S. CANNES : 341 193 100

Exercice social du 01/01/2021 au 31/12/2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société S.A.S. FIDI relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et

sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne les provisions constatées en fonction des cours des titres de placement, et la valorisation des participations et créances rattachées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, et le cas échéant, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Décines, le 14 juin 2022

Pour la SAS CABINET MARC DAJEAN
Dominique FOURNIER
Commissaire aux comptes

CABINET MARC DAJEAN
S.A.S au capital de 155 505 €
Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
32, rue de la République - 69150 DÉCINES
Tél. 04 78 49 94 94
334 503 430 00012 - APE 741 C

S.A.S. F.I.D.I.

ANNEXES

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 084	1 084		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	91 330		91 330	91 330
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	330 000		330 000	330 000
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	422 414	1 084	421 330	421 330
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 100 500		1 100 500	300 500
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	56 225		56 225	33 022
Autres créances	6 062 324		6 062 324	5 727 482
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	2 817 543	214 724	2 602 819	2 131 497
Disponibilités	6 778 016		6 778 016	7 916 038
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	16 814 608	214 724	16 599 884	16 108 539
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	17 237 022	215 808	17 021 214	16 529 870
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

CABINET MARC DAJEAN

S.A.S au capital de 155 505 €
 Société d'expertise comptable
 et de commissariat aux comptes
 32, rue de la République - 69100 DECINES
 Tél. 04 78 49 94 94
 334 502 450 00012 - APE 741 C

6 049 970

5 599 970

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	30 000	30 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	16 161 686	15 778 078
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	462 778	383 608
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	16 954 464	16 491 686
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	60	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 118	8 836
Dettes fiscales et sociales	49 572	29 347
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	66 750	38 183
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	17 021 214	16 529 870
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	66 750	38 183
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

CABINET MARC DAJEAN

S.A.S au capital de 155 505 €
Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
32, rue de la République - 69150 DECINES
Tél. 04 78 49 94 94
334 503 430 00012 - APE 741 C

Compte de résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	20 000	20 000
Chiffre d'affaires net	20 000	20 000
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	11	91
Total I	20 011	20 091
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	39 560	18 395
Impôts, taxes et versements assimilés	19 413	14 125
Salaires et traitements	136 159	78 965
Charges sociales	57 320	32 668
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		151
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	2	
Total II	252 454	144 304
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-232 443	-124 213
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	384 153	338 776
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	32 225	27 023
Autres intérêts et produits assimilés (3)	36 846	68 670
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	205 239	89 590
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	388 476	359 340
Total V	1 046 939	883 399
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	214 724	205 239
Intérêts et charges assimilées (4)	510	47
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	287	36 478
Total VI	215 521	241 763
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	831 418	641 636
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	598 975	517 423

CABINET MARC DAJEAN

S.A.S au capital de 165 505 €
Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
32, rue de la République - 69150 DECINES
Tél. 04 78 49 94 94

334 503 430 00012 - APE 741 G

15, quai du Commerce - 69009 LYON



CABINET BLANCHARD

Tél. 04 72 53 25 69

Page

4

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	597	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	597	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	597	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	136 793	133 815
Total des produits (I+III+V+VII)	1 067 546	903 490
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	604 768	519 882
BENEFICE OU PERTE	462 778	383 608
(a) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) Dont produits concernant les entités liées (4) Dont intérêts concernant les entités liées		

CABINET MARC DA JEAN

S.A.S au capital de 155 505 €
Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
32, rue de la République - 69450 DECINES
Tél 04 78 49 94 94
334 503 430 00012 - APE 741 C

Règles et méthodes comptables

SAS FIDI

CABINET MARC DAJEAN

S.A.S au capital de 155 505 €
Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
32, rue de la République - 69150 DECINES
Tél. 04 78 49 94 94
334 503 430 00012 - APE 741 C

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 17 021 214 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 462 778 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 11/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

CABINET MARC DAJEAN
 S.A.S au capital de 155 505 €
 Société d'expertise comptable
 et de commissariat aux comptes
 32, rue de la République - 69450 DECINES
 Tél. 04 78 49 94 94
 334 503 430 00012 - APE 741 C

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 084			1 084
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 084			1 084
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	91 330			91 330
- Autres titres immobilisés	330 000			330 000
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	421 330			421 330
ACTIF IMMOBILISE	422 414			422 414

CABINET MARC DAJEAN
 S.A.S au capital de 155 505 €
 Société d'expertise comptable
 et de commissariat aux comptes
 32, rue de la République - 69150 DECINES
 Tél. 04 78 49 94 94
 334 503 430 00012 - APE 741 C

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI VERDIERE 69150 DECINES CHARPIEU	1 524		99,00	273 751
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 509	1 509			273 716
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises	415 706	415 706	6 050 030		110 438
- Autres filiales étrangères	4 115	4 115			
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

CABINET MARC DAJEAN
 S.A.S au capital de 155 505 €
 Société d'expertise comptable
 et de commissariat aux comptes
 32, rue de la République - 69150 DECINES
 Tél. 04 78 49 94 94
 334 503 430 00012 - APE 741 C

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 084			1 084
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 084			1 084
ACTIF IMMOBILISE	1 084			1 084

CABINET MARC DAJEAN
 S.A.S au capital de 155 505 €
 Société d'expertise comptable
 et de commissariat aux comptes
 32, rue de la République - 69150 DECINES
 Tél. 04 78 49 94 94
 334 503 430 00012 - APE 741 C

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 118 549 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	56 225	56 225	
Autres	6 062 324	12 354	6 049 970
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	6 118 549	68 579	6 049 970
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - rrr à obtenir	4 290
Total	4 290

CABINET MARC DAJEAN
 S.A.S au capital de 165 505 €
 Société d'expertise comptable
 et de commissariat aux comptes
 32, rue de la République - 69150 DECINES
 Tél. 04 78 49 94 94
 334 503 430 00012 - APE 741 C

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 300 000,00 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 30,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000	30,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 000	30,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 66 750 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 118	17 118		
Dettes fiscales et sociales	49 572	49 572		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	60	60		
Produits constatés d'avance				
Total	66 750	66 750		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	60			

CABINET MARC DAJEAN

S.A.S au capital de 155 505 €

Société d'expertise comptable

et de commissariat aux comptes

32, rue de la République - 69150 DECINES

Tél. 04 78 48 94 94

334 503 430 00012 - APE 741 C

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	17 118
Personnel - autres charges à payer	9 094
Charges sociales - charges à payer	5 229
Etat - autres charges à payer	5 171
Total	36 612

CABINET MARC DAJEAN
 S.A.S au capital de 155 505 €
 Société d'expertise comptable
 et de commissariat aux comptes
 32, rue de la République - 69150 DECIENES
 Tél. 04 78 49 94 94
 334 503 430 00012 - APE 741 C

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2021
Prestations de service	20 000
TOTAL	20 000

CABINET MARC DAJEAN
 S.A.S au capital de 155 505 €
 Société d'expertise comptable
 et de commissariat aux comptes
 32, rue de la République - 69150 DECINES
 Tél. 04 78 49 94 94
 334 503 430 00012 - APE 741 C